

DEMANDE D'ADMISSION CONSTITUTION DU DOSSIER

Le dossier doit parvenir aux Immatriculations dans les délais suivants :

- **Semestre d'automne :** **10 mars** pour le master en logopédie (formulaire d'inscription spécial à télécharger)
30 avril pour un baccalauréat ou une maîtrise universitaire (bachelor ou master)
15 août pour une formation de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)
- **Semestre de printemps :** **30 novembre** pour un baccalauréat ou une maîtrise universitaire (bachelor ou master)
31 décembre pour une formation de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)

La demande d'une admission sur la base d'un **diplôme étranger** est soumise au paiement de frais administratifs de 100 francs suisses qui seront déduits des premières taxes universitaires.

Seuls les dossiers complets seront examinés. En cas d'absence non motivée d'un ou de plusieurs des documents mentionnés ci-dessous, aucune suite ne sera donnée à la demande d'admission et le dossier sera retourné.

Contenu du dossier

Le formulaire de *Demande d'admission* ci-joint dûment rempli et signé

- 1 photo format passeport agrafée sur la *Demande d'admission*
- 1 photo format passeport non scannée portant, au verso, votre nom, prénom et date de naissance
- photocopie du certificat de fin d'études secondaires supérieures - maturité, baccalauréat - (si déjà obtenu)
 - pour les porteurs d'un diplôme d'accès étranger, annexer également les relevés de notes des trois dernières années d'études secondaires supérieures (baccalauréat)
 - pour les porteurs d'une maturité professionnelle, copie du certificat de l'examen complémentaire (si déjà obtenu)
 - pour les étudiants ayant déjà été immatriculés auprès d'une haute école suisse : photocopie recto-verso du certificat de maturité suisse et attestation d'exmatriculation
- photocopie d'une pièce d'identité (sur papier A4)

Le cas échéant :

- photocopie de tous les diplômes obtenus (ou attestation de réussite)
- photocopie de tous les suppléments au diplôme ou relevé de notes pour chaque année universitaire antérieure
- certificat d'exmatriculation de la dernière université ou haute école suisse fréquentée

*Les personnes terminant une formation doivent nous envoyer la copie du diplôme dès l'obtention de celui-ci. **L'original devra obligatoirement être présenté aux Immatriculations au début du premier semestre d'études.***

Contenu du dossier pour une admission en master ou doctorat

- tous les documents mentionnés ci-dessus pour le bachelor
- CV complet
- attestation du directeur de thèse pour les étudiants qui s'inscrivent au doctorat et, le cas échéant, copie de la convention de cotutelle

Les personnes terminant une formation, ou qui recevront leur diplôme après le début des cours, doivent nous faire parvenir dès que possible une attestation de réussite et une attestation d'exmatriculation.

De plus, pour les titulaires d'un diplôme étranger

- la copie du diplôme permettant l'accès à l'UniNE ou l'attestation de réussite doit être légalisée par l'Ambassade de Suisse du pays d'obtention (excepté les diplômes des USA, du Canada, de l'Australie et de la plupart des pays européens (France, Allemagne, Italie, Autriche, Espagne, Portugal, ...)).
- tous les documents qui ne sont pas rédigés en français, allemand, anglais, italien ou espagnol doivent être traduits en français ou en anglais par un traducteur assermenté
- la preuve du paiement des frais de dossier (CHF 100.-, voir page suivante)

Pour l'admission au bachelor, consultez les exigences spécifiques par pays : <http://www2.unine.ch/unine/admissionBachelor>

Les originaux devront obligatoirement être présentés au début du premier semestre d'études.

De plus, pour les candidat-e-s à l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)

- toutes les attestations ou justificatifs de cours de français doivent être annexés. Les copies de relevés de notes indiquant la branche " français " doivent également figurer dans le dossier.

Les étudiants de nationalité étrangère paieront le tarif suisse des taxes universitaires s'ils peuvent joindre l'un des documents suivants :

- document attestant que le domicile (la résidence légale) de l'étudiant est en Suisse (copie du permis)
- ou
- document attestant que l'un des parents ou le conjoint est de nationalité suisse (copie du passeport) ou a son domicile (la résidence légale) en Suisse (copie du permis). Un document attestant le lien parental (copie du livret de famille) ou le lien conjugal (copie de l'acte de mariage) doit également être joint.

FRAIS DE DOSSIER

Frais de dossier pour titre d'accès étranger

Le dépôt d'une demande d'admission par un titulaire d'un **diplôme étranger** est soumis au paiement de frais administratifs de **100 francs suisses**. Ce montant sera déduit des taxes universitaires pour autant que la personne commence ses études au semestre pour lequel elle s'est annoncée. Les candidat-e-s au doctorat sont exonéré-e-s. **La preuve du paiement est à joindre au formulaire de demande d'admission. Tous les frais bancaires sont à la charge du candidat.**

Frais de dossier pour dépôt d'une demande d'admission tardive

Les inscriptions tardives (après le 30 avril pour le semestre d'automne et le 30 novembre pour le semestre de printemps) sont prises en compte moyennant le versement de frais fixés à **100 francs suisses**. Les étudiant-e-s UniNE, UNIGE et UNIL (Triangle Azur) sont exempté-e-s des frais.

Certaines formations ne peuvent faire l'objet d'une demande tardive. Veuillez vérifier sur la page Internet *Admission/bachelor ou master/Délais et frais d'inscription*.

Les demandes d'admission tardives peuvent être déposées jusqu'au **15 août** (pour le semestre d'automne) et **31 janvier** (pour le semestre de printemps).

Deux possibilités sont offertes pour effectuer le paiement **au bénéfice de l'Université de Neuchâtel** :

A) **Virer CHF 100.- / 200.-** auprès de la Banque Cantonale Neuchâteloise (BCN), CH-2000 Neuchâtel, N° IBAN CH59 0076 6000 L138 2800 4, N° de compte L 1382.80.04, N° BIC BCNNCH22
Joindre une copie de la preuve de paiement au dossier de demande d'admission

B) **Virer CHF 100.- / 200.-** au moyen d'un bulletin de versement la Poste suisse, N° IBAN CH 42 0900 0000 2000 1125 6 N° de compte 20-1125-6. N° BIC POFICHBEXXX. Joindre une copie du récépissé au dossier.

ATTENTION : La demande ne sera traitée que lorsque nous aurons reçu le paiement. Si le-la candidat-e est refusé-e ou qu'il-elle ne débute pas ses études dans notre Université au semestre prévu, les frais administratifs de dossier ne seront pas remboursés.

Retrouver **toutes les informations utiles sur notre site internet** http://www2.unine.ch/unine/futur_etudiant

Nos **brochures** sont disponibles à l'adresse <http://www.unine.ch/unine/home/formation/brochures.html> ou en format papier sur demande.

Adresses utiles

Immatriculations

Av. du 1^{er} Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 32 718 10 00
E-mail : immatriculation@unine.ch

Faculté des lettres et des sciences humaines

Espace Tilo-Frey 1
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 32 718 17 00
E-mail : secretariat.lettres@unine.ch

Faculté de droit

Av. du 1^{er} Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 32 718 12 00
E-mail : secretariat.droit@unine.ch

Faculté des sciences

Rue Emile-Argand 11
Case postale 158
CH-2009 Neuchâtel
Tél. : +41 32 718 21 00
E-mail : secretariat.sciences@unine.ch

Faculté des sciences économiques

Av. du 1^{er} Mars 26
CH-2000 Neuchâtel
Tél. : +41 32 718 15 00
E-mail : secretariat.seco@unine.ch

Diplôme de fin d'études secondaires supérieures (maturité ou titre équivalent) (Cette rubrique doit être remplie même si vous n'avez pas encore obtenu votre diplôme)

Titre exact

Année d'obtention Option(s) spécifique(s)

Nom de l'école

Localité et canton Pays

Domicile légal au moment de l'obtention du diplôme mentionné ci-dessus

Localité et canton Pays

Etudes universitaires, EPFL, HES, etc, antérieures ou en cours : Oui Non
 (A remplir de manière exhaustive, même pour les formations pour lesquelles vous n'avez pas (ou pas encore) obtenu votre diplôme)

Année début	Année fin	Nom de l'école	Localité + pays (CH : canton)	Diplôme ou grade obtenu

Avez-vous subi une/des élimination(s) ou échec(s) définitif(s) auprès d'une université ou haute école ? (A remplir obligatoirement) Oui Non

Si oui, veuillez indiquer la discipline/filière et l'université ou haute école dans laquelle vous avez eu une élimination

Discipline/Filière	Université ou haute école

Avez-vous été exclu-e d'une université ou haute école pour des motifs disciplinaires ? (A remplir obligatoirement) Oui Non

--	--

Joignez-vous une Demande d'équivalences à la présente demande d'admission ? Oui Non

Vous pouvez faire reconnaître des crédits ECTS obtenus ou des cours validés dans une autre université ou haute école. Le formulaire est disponible auprès des Immatriculations ainsi que sur le site internet www.unine.ch/admission. **Pour être prise en compte, la Demande d'équivalences doit être faite au moment de la Demande d'admission.**

Adresse de correspondance (il est important de nous communiquer toute modification ultérieure)

Chez (c/o) Rue et N°

Code postal Localité Pays

E-mail Téléphone Portable

Adresse des parents, du conjoint ou du référent

Nom Prénom

Rue et N°

Code postal Localité Pays

E-mail Téléphone Portable

Par quel biais avez-vous eu connaissance de l'Université de Neuchâtel pour la première fois ? (Une seule réponse possible)

Site internet Brochure de l'UniNE Journée d'information Salon ou forum des formations Publicité Réseaux sociaux Manifestation dans votre école Bouche à oreille Autre

- Par ma signature :**
- je m'engage à communiquer immédiatement à l'Université de Neuchâtel un éventuel échec définitif (ou tout autre type d'élimination) subi après la remise de ce formulaire ;
 - j'autorise les écoles où j'ai précédemment étudié à fournir à l'Université de Neuchâtel toutes les informations me concernant ;
 - j'atteste avoir répondu de manière véridique et complète à toutes les questions, faute de quoi je peux être exclu-e des études ;
 - j'autorise l'Université de Neuchâtel à faire apparaître mon nom et mon statut d'étudiant dans l'annuaire de l'Université.

Les étudiants venant de l'étranger sont tenus de régulariser leur présence en Suisse auprès de l'autorité compétente. L'immatriculation ne préjuge en rien de la décision de l'autorité compétente en matière de délivrance de l'autorisation de séjour.

Lieu et date : Signature :

ANNEXE 2

Structure du Bachelor en lettres et sciences humaines / *Bachelor of Arts*

http://www2.unine.ch/unine/lettres_et_sciences_humaines

Le choix de la combinaison du Bachelor (180 crédits ECTS) se fait parmi quatre structures d'études possibles (nouveau plan d'études dès le semestre d'automne 2021-2022) :

	Pilier 1	Pilier 2	Pilier 3
Option A : Un pilier renforcé et un pilier secondaire	120 crédits ECTS	60 crédits ECTS	-
Option B : Deux piliers principaux	90 crédits ECTS	90 crédits ECTS	-
Option C : Un pilier principal, un pilier secondaire et un pilier minimal	90 crédits ECTS	60 crédits ECTS	30 crédits ECTS
Option D : Trois piliers secondaires	60 crédits ECTS	60 crédits ECTS	60 crédits ECTS

Des changements dans la composition du Bachelor peuvent toujours intervenir, jusqu'au début du 5^e semestre.

L'offre de piliers de la Faculté des lettres et sciences humaines est la suivante :

Archéologie
Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age (CLAM)
Ethnologie
Français langue étrangère (uniquement pour étudiants non francophones)
Géographie
Histoire
Histoire de l'art
Langue et littérature allemandes
Langue et littérature anglaises
Langue et littérature françaises
Langues et littératures hispaniques
Linguistique historique et variationnelle du français
Philosophie
Psychologie et éducation
Sciences de l'information et de la communication
Sciences du langage
Sciences logopédiques
Sociologie

Un pilier peut être choisi dans une autre faculté au sein de l'UniNE :

Biologie	(Faculté des sciences)
Mathématiques	(Faculté des sciences)
Economie	(Faculté des sciences économiques)
Management	(Faculté des sciences économiques)
Sciences et pratiques du sport (SePS) (<i>piliers à 60 ou 90 ECTS uniquement</i>)	(Service des sports de l'UniNE)

Remarques :

- Pour poursuivre en master en logopédie, il faut choisir dans le cadre du bachelor le pilier principal « sciences logopédiques », le pilier secondaire « psychologie et éducation » et le pilier minimal « sciences du langage ».
- Il est possible de suivre un pilier (principal, secondaire ou minimal) dans une autre université si celui-ci n'est pas proposé à l'UniNE

ANNEXE 3

Structure du Master en lettres et sciences humaines et du Master en sciences sociales et du Master en sciences historiques

<http://www2.unine.ch/unine/page-38569.html>

- L'étudiant-e peut obtenir un master à 90 ou à 120 crédits ECTS. En 1^{ère} année, il/elle choisit obligatoirement un pilier principal. En parallèle, il/elle peut choisir un pilier secondaire (30 ECTS : parmi les piliers des trois masters). Dans le cas du master à 120 ECTS, il/elle peut aussi choisir un bloc libre (30 ECTS).
- Sauf exception mentionnée, tous les piliers proposés peuvent être étudiés à hauteur de 30, 60, ou 90, voire à 120 crédits ECTS.
- Un pilier secondaire peut être étudié dans une autre université si celui-ci n'est pas proposé à l'UniNE.
- Pour l'inscription, veuillez indiquer sur la *Demande d'admission* uniquement ce que vous désirez commencer en 1^{ère} année, soit le pilier principal et, le cas échéant, le pilier secondaire ou le bloc libre. Vous trouverez plus d'informations sur le site internet indiqué ci-dessus.

L'offre de piliers proposés à l'UniNE :

Master en lettres et sciences humaines

Dramaturgie et histoire du théâtre (uniquement en pilier secondaire - 30 ECTS) (obligation de faire un master à 120 ECTS)
Enseignement du français langue étrangère
Linguistique historique et philologie françaises
Littératures : Orientations à choix : - Littératures de l'Antiquité et du Moyen Age - Littérature allemande - Littérature anglaise et américaine - Littérature espagnole et hispano-américaine - Littérature française
Pathologie du langage (uniquement en pilier principal 90 ECTS)
Philosophie
Sciences du langage et de la communication : Orientations à choix : - Orientation théorique et appliquée - Linguistique allemande - Linguistique anglaise - Linguistique du français moderne - Linguistique hispanique
Sciences et pratiques du sport (SePS) (uniquement en pilier secondaire -30 ECTS)

Master en sciences sociales

Anthropologie
Géographie humaine
Migration et citoyenneté
Psychologie et éducation
Sociologie

Master en sciences historiques

Archéologie
Histoire
Histoire de l'art

- Pour les piliers qui proposent plusieurs orientations, l'étudiant-e choisit une orientation principale qui est celle de son travail de mémoire. Il/Elle peut obtenir une deuxième orientation sur son titre si, dans le cadre du plan d'études de son pilier ou de son bloc libre, il/elle obtient un minimum de 30 crédits ECTS dans l'orientation en question. Les crédits acquis dans le cadre des troncs communs ne peuvent en principe pas être comptabilisés comme crédits d'orientation.